Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MÉTIERS DE LA MESURE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse sur les pratiques collaboratives, le travail et les liens sociaux (1 question) **Page 3**

2. La société et la solidarité (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bts2m.fr/assets/annales/bts-2m/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS 2M - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse sur les pratiques collaboratives, le travail et les liens sociaux

Le corpus rassemble une étude sur l'économie collaborative, un reportage sur des espaces de coworking, un extrait de Jean Giono opposant artisanat et travail à la chaîne, ainsi qu'un dessin sur le covoiturage. Il invite à examiner les formes de coopération et de solidarité, leurs bénéfices possibles et leurs limites.

Synthèse

Question Première partie. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Le corpus réunit une étude du CREDOC, un reportage journalistique sur le coworking, un extrait argumentatif de Jean Giono et un dessin de presse consacré au covoiturage. Il confronte les promesses de coopération et de solidarité aux motivations économiques, aux difficultés de créer des liens durables et aux contraintes de certaines organisations du travail. Le tableau présente les documents, leurs procédés et leurs convergences, puis formule une problématique, un plan et une synthèse rédigée exclusivement à partir du corpus.

Document : auteur et nature	Idée directrice	Procédés et apports
1. Émilie Daudey et Sandra Hoibian, étude du CREDOC, « La société collaborative, mythe et réalité », 2014.	Les pratiques collaboratives peuvent créer du lien, mais elles sont souvent motivées par l'intérêt économique et encadrées par des plateformes commerciales.	Confrontation de discours opposés, exemples et enquête chiffrée : 67 % citent le gain financier comme avantage principal, 47 % les rencontres. Opposition entre liens faibles et communautés engagées.
2. Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres, reportage journalistique, « Coworking mode d'emploi », 2018.	Les espaces partagés rapprochent des indépendants sans garantir entraide ni solidarité ; la cohabitation peut gêner le travail.	Description des lieux, paroles rapportées et témoignages contrastés de Mélissa et Pierre. Le décalage entre le discours communautaire et les expériences concrètes révèle les limites du modèle.
3. Jean Giono, extrait de l'essai Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938.	La division industrielle du travail réduit l'autonomie de l'artisan et rend l'ouvrier dépendant de l'entreprise.	Opposition entre le cordonnier qui maîtrise toute la fabrication et l'ouvrier spécialisé ; récit familial, première personne et formules polémiques sur le « progrès ».
4. Rémi Malingrey, dessin de presse paru dans Libération, 2014.	Le covoiturage est représenté comme un partage collectif poussé jusqu'à l'excès.	La voiture saturée de passagers, représentés jusque sur le toit, produit un effet comique et suggère les limites matérielles d'un véhicule partagé.
Axe de confrontation	**Convergences**	**Nuances et oppositions**
Des pratiques utiles et attractives	Le covoiturage et les échanges entre particuliers permettent de partager des ressources. Le coworking offre un lieu commun et peut rompre l'isolement.	Le CREDOC souligne la recherche d'économies. Le coworking est payant et les échanges n'y sont pas systématiques.
La création de liens	Les pratiques partagées multiplient les occasions de rencontre. Le coworking rassemble des personnes qui ne se seraient pas nécessairement côtoyées.	Les plateformes produisent souvent des liens faibles. Dans les espaces de travail, les différences d'objectifs peuvent entraver les échanges. L'association et l'habitat participatif favorisent davantage les liens durables.
Coopération et autonomie	Certains projets reposent sur une contribution réelle : dons, logiciels libres ou création collective.	La collaboration reste limitée ou contrôlée par les plateformes. Giono montre que la division industrielle du travail peut priver l'individu de son savoir-faire et de sa liberté.
Problématique et plan détaillé		
Problématique : Dans quelle mesure les pratiques collectives renforcent-elles la solidarité, et quelles limites en réduisent la portée ? **I. Des pratiques qui répondent à des besoins et rapprochent les individus :** partage des ressources et économies ; occasions de rencontre ; possibilités d'entraide et de projets communs. **II. Une solidarité inégale et parfois limitée :** poids de l'intérêt individuel ; liens superficiels ou cohabitation difficile ; contrôle des plateformes et perte d'autonomie dans l'organisation du travail.		
Synthèse rédigée		

Document : auteur et nature	Idée directrice	Procédés et apports

Les pratiques collaboratives, du covoiturage au coworking, se développent en promettant économies, coopération et relations nouvelles. Leur dimension solidaire reste pourtant incertaine : relèvent-elles d'un véritable projet collectif ou servent-elles surtout des intérêts individuels ?

Des pratiques utiles qui rapprochent les individus. Le partage rend accessibles des biens, des services et des espaces de travail. L'enquête du CREDOC montre que l'économie est l'avantage le plus cité : 67 % des Français interrogés voient dans ces pratiques un moyen de faire des économies ou de gagner de l'argent. Le covoiturage illustre la mise en commun d'un trajet, tandis que le partage de biens ou d'équipements peut réduire les dépenses. Le coworking répond au besoin de sortir de l'isolement du travail à domicile. En réunissant des indépendants de métiers différents, il crée des occasions de rencontre et peut favoriser l'entraide. Certaines initiatives reposent aussi sur des contributions volontaires, comme le don ou la production partagée. Elles peuvent ainsi dépasser le simple échange marchand et soutenir un projet commun.

Une solidarité fragile, soumise aux intérêts et aux contraintes. Les motivations ne sont toutefois pas toujours altruistes. La recherche d'un gain financier domine nombre de pratiques et reste compatible avec une logique marchande. Les liens créés sont également inégaux : sur les plateformes, ils se limitent souvent à des échanges ponctuels, alors que les associations ou l'habitat participatif peuvent favoriser des relations plus étroites. Le coworking révèle lui aussi l'écart entre le discours communautaire et l'expérience. Mélissa peine à se concentrer et à nouer des échanges satisfaisants, tandis que Pierre reconnaît que les rencontres restent secondaires pour la plupart des usagers. La cohabitation ne suffit donc pas à créer une communauté. Enfin, coopération et autonomie ne vont pas toujours de pair. Giono oppose l'artisan qui maîtrise toute la fabrication de ses chaussures à l'ouvrier spécialisé, réduit à une tâche et dépendant de l'usine. De même, les usagers des plateformes ont peu de prise sur leurs règles et leur fonctionnement.

Ainsi, les pratiques collectives offrent des occasions réelles de partage et de rencontre, mais ne produisent pas automatiquement de solidarité. Leur portée dépend de la qualité des liens créés, de l'engagement commun et de l'autonomie laissée aux participants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives favorisent le partage et les rencontres, mais leur solidarité reste limitée par l'intérêt individuel, la fragilité des liens et les contraintes des organisations.

2. La société et la solidarité

La question porte sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Écriture personnelle

Question Deuxième partie. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. La société multiplie les occasions de se rencontrer et de s'entraider. Mais la proximité suffit-elle à nous rendre solidaires ?

Des occasions de coopération. Le document 1 relève que près d'un Français sur deux associe les pratiques collaboratives aux rencontres. Le covoiturage évoqué par le dessin de Malingrey rassemble des inconnus autour d'un trajet commun. Le coworking peut aussi rompre l'isolement : Mélissa le cherche pour se motiver avec une amie. Dans *Les Misérables*, l'accueil généreux de Jean Valjean par l'évêque Myriel montre également comment un geste de solidarité peut transformer une vie.

Une solidarité qui n'est pas automatique. Le document 1 souligne que 67 % des Français privilégient le gain financier et que les échanges en ligne créent souvent des liens faibles. Le document 2 montre que le coworking peut rester une simple cohabitation. Chez Giono, la division du travail rend l'ouvrier dépendant et prisonnier de son poste.

Conclusion. La société favorise donc la solidarité, mais seul un engagement concret la fait vivre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société crée des occasions d'entraide, mais ne rend pas automatiquement solidaires : la solidarité suppose un engagement concret.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture Générale et Expression du BTS toutes spécialités, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. Sur le thème « Seuls avec tous », elle propose une synthèse de quatre documents et une écriture personnelle sur la solidarité. Elle évalue la compréhension du corpus, la confrontation des idées, la rédaction synthétique et l'argumentation étayée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent procurer des économies, mais leur motivation n'est pas nécessairement altruiste ou solidaire.
- Dans le corpus, 67 % des Français citent le gain de pouvoir d'achat comme principal avantage des pratiques collaboratives.
- Les échanges ponctuels produisent souvent des liens faibles, tandis qu'une association ou un habitat participatif peut créer des liens plus étroits.
- Chez Giono, la division du travail accélère une tâche spécialisée mais réduit l'autonomie et la maîtrise complète d'un métier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confrontez les idées des quatre documents sans ajouter d'opinion personnelle.
- Tenez compte des supports variés du corpus, notamment du graphique et du dessin, en plus des textes.
- Dans l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et développez une argumentation illustrée d'exemples.
- Respectez les barèmes indiqués : 40 points pour la synthèse et 20 points pour l'écriture personnelle.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Dégagez les idées communes et les oppositions entre les documents, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez les points de vue de manière objective et concise, sans exprimer votre opinion personnelle.

Q : La collaboration est-elle toujours une forme de solidarité dans ce corpus ?

Non. Certains échanges répondent surtout à un intérêt individuel, comme économiser ou gagner de l'argent, et ne créent que des liens faibles. D'autres engagements, notamment associatifs, peuvent favoriser une coopération durable et des liens plus étroits.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet ne fixe aucune durée pour chaque partie. Prévoyez du temps pour lire et confronter les documents, rédiger et relire la synthèse, puis construire votre argumentation personnelle et vérifier l'ensemble.

Q : Quels critères et barèmes le sujet indique-t-il explicitement ?

Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse argumentée appuyée sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bts2m.fr/assets/annales/bts-2m/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS 2M - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Métiers de la Mesure : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.